



Ville de Dreux



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 25 OCTOBRE 2022

### Délibération N°92/2022

#### Désignation des membres de la Commission Permanente

531

Rapporteur : Mounir CHAKKAR

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	8
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	9

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq octobre à 17 h 00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le quatorze octobre 2022, se sont réunis Salle des commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR

#### Etaient présents :

Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Carine GENTIL, Valérie VERDIER, Jacques DAUTREME, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI, Nadine TOUTAIN.

#### Étaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET donne pouvoir à Mounir CHAKKAR, Yucel KISA, Christine PICARD, Caroline VABRE, Sophie WILLEMIN, Isabelle ANTORRE, Nadine CHOLIN, Frédérique GASSE, Jacqueline RUAULT.

Monsieur le Vice-Président rappelle que la présente séance pouvait se tenir sans condition de quorum puisqu'elle faisait suite à la séance du 14 octobre 2022, dont les membres du Conseil d'Administration avaient été dûment convoqués en date du 5 octobre 2022, où le quorum n'avait pas été atteint. Une seconde convocation a été envoyée le 14 octobre 2022.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS

La Commission Permanente a été créée par délibération n° 197/2020 en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Quatre membres titulaires et quatre membres suppléants ont été désignés au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale comme suit :

#### Titulaires

- Madame Nadine CHOLIN
- Madame Jacqueline RUAULT
- Madame Nora BERDANE
- Monsieur Yucel KISA

#### Suppléants

- Madame Silvia COUSIN
- Madame Frédérique GASSE
- Madame Régine-Françoise MAILLET
- Madame Sophie WILLEMIN

Madame Nora BERDANE ayant démissionné du Conseil d'Administration, il convient de la remplacer.



Je vous propose, pour la durée du présent mandat, de procéder à la désignation de Madame Valérie VERDIER par vote à main levée.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**ENTENDU** l'exposé de Mounir CHAKKAR,

**APRÈS LES OPERATIONS DE VOTE A MAIN LEVEE,**

**Décide** à l'unanimité de désigner Madame Valérie VERDIER membre titulaire de la Commission Permanente.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Pour le Président, par délégation de signature  
Le Vice-Président du  
Centre Communal d'Action Sociale



Mounir CHAKKAR

Document certifié exécutoire

Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux le **28 OCT. 2022**

et affichage le